

Cadre réglementaire de l'activité
GUIDE DE PALANQUEE – NIVEAU 4

Question n° 1 : Donnez la définition d'une palanquée. (2 points)

Question n° 2 : Quelles sont les prérogatives du guide de palanquée GP / N4 ? (4 points)

Question n° 3 : Quel est le matériel individuel du guide de palanquée obligatoire en milieu naturel ? (2 points)

Question n° 4 :

Quel est le matériel de prévention, d'assistance et de secours obligatoire sur un site de plongée ? (4 points)

Question n° 5 : Citez 5 commissions au sein de la FFESSM (autre que la commission technique). (2 points)

Question n° 6 : Citez au moins 4 autres acteurs de la plongée sous-marine , autres que la FFESSM. (2 Points)

Question n° 7 : Que couvre une assurance en RC (Responsabilité Civile) ? (1 point)

Question n° 8 : Quels sont les contrôles périodiques des blocs de plongée ? (1 point)

Question n° 9 : A partir de quand la licence est elle obligatoire ? (1 point)

Question n° 10 : Qui peut délivrer un certificat médical pour le baptême d'une personne majeure ? (1 point)